

Privilège—M. Baldwin

Si, au moment où j'ai pris la parole, le premier ministre avait jugé à propos de se lever et de demander avec générosité à retirer ses propos, peut-être n'aurais-je pas eu besoin de poursuivre l'affaire. Cependant, comme il n'a pas l'air pour le moment de vouloir faire preuve de générosité, je poursuis. On pourrait toujours alléguer qu'il s'agissait d'une déclaration visant un certain nombre de députés sans les nommer.

J'aimerais signaler à Votre Honneur un certain nombre de précédents et, notamment, un mémoire très intéressant de M. Laundry du service de la recherche de la Bibliothèque du Parlement, en date du 28 mai 1969, qui fait mention d'une affaire très importante survenue en Angleterre et mettant en cause un certain nombre de députés conservateurs qui vauquaient en privée aux affaires du gouvernement, députés qui avaient été accusés de vendre des renseignements de caractère privé contre de la nourriture et des boissons obtenues de la tribune de la presse.

M. Gillies: Cela ne pourrait jamais se produire ici!

M. Baldwin: Le comité qui a étudié l'affaire a établi le rapport suivant:

Une imputation non fondée dans le cas de ces réunions constitue un affront pour la Chambre comme telle. Votre comité estime que l'allégation injustifiable, selon laquelle les députés trahissent régulièrement le secret des réunions privées du parti, soit contre rémunération, soit lorsque leur discrétion est sapée par l'alcool, constitue un outrage grave.

Je maintiens que ce que le premier ministre a dit contre nous est une déclaration telle qu'elle porte atteinte à la réputation des travaux de la Chambre tout entière. Intervertissons les rôles: si le premier ministre peut faire une déclaration semblable, alors j'aurais entièrement raison d'affirmer que des millions de personnes croient peut-être—et ici j'émet une hypothèse—que le gouvernement a institué les procédures illégales dont on s'est plaint il y a déjà bien des années, qu'il en était au courant peu de temps après leur adoption, et les camoufle depuis lors. Si le premier ministre peut impunément faire le genre de déclaration qu'il a faite, alors j'ai le droit d'affirmer ce que, pour l'instant du moins, j'ai émis comme hypothèse.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la conclusion à laquelle le député de Peace River vient d'arriver me facilite beaucoup la tâche. Il est évident que si on m'a laissé faire une telle déclaration d'ordre général jeudi dernier, les députés d'en face pourraient très bien accuser les députés de ce côté-ci en général, sans pour autant violer le Règlement de la Chambre, d'avoir essayé de camoufler des actes illégaux. Monsieur l'Orateur, c'est précisément ce qu'ils font sans arrêt depuis la semaine dernière.

M. Hnatyshyn: C'est une honte!

M. Trudeau: Le député peut bien trouver cela honteux. Il m'a toutefois suffi de prendre le hansard d'une journée de la semaine dernière—j'ai choisi celui du lundi parce que les députés d'en face ont beaucoup parlé ce jour-là—pour corroborer les dires du député de Peace River. J'attire cependant l'attention de Votre Honneur sur le fait que ce n'est pas une seule mais une centaine d'accusations qui ont été portées la semaine dernière. J'en signalerai quelques-unes—pas toutes les cent, cela va de soi. Interrompez-moi quand vous en aurez

[M. Baldwin.]

assez. Je dirais, monsieur l'Orateur, que les conservateurs ne sont qu'une bande de braillards.

• (1512)

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Ils ont accusé le gouvernement, et non seulement le gouvernement mais certains ministres, moi-même et le solliciteur général, d'un nombre incroyable d'actes illégaux, en faisant des insinuations et aussi en portant des accusations directes. Ils n'ont que le mot «camouflage» à la bouche. Ils disent qu'on a tenté de camoufler des actes illégaux et rendent le gouvernement complice d'actes illégaux commis par la Gendarmerie royale, et ainsi de suite.

Monsieur l'Orateur, il me semble que bien souvent à la Chambre, devant une accusation d'ordre général qui ne s'appliquait pas à un député en particulier, les Orateurs ont considéré qu'il s'agissait de simples soupçons. J'ai dû affronter le député de Central Nova qui, après avoir découvert un dispositif d'écoute dans son bureau, a accusé la Gendarmerie royale de l'avoir placé, et a même ajouté—

M. Stevens: Vous vous trompez.

M. Paproski: Lisez le hansard.

M. Trudeau: Ils me demandent de le lire, monsieur l'Orateur, et je le ferai, mais laissez-moi d'abord poursuivre. Voilà un député qui «vilipende» la Gendarmerie royale et les services de sécurité, les accusant de l'espionner. Je lui renvoie la balle, monsieur l'Orateur. Je dis que si le député de Central Nova a des raisons de soupçonner la Gendarmerie royale, et je pense que non, nous pourrions avoir autant de raisons de soupçonner le parti conservateur. Après tout, le dispositif a été découvert lundi après-midi, la semaine dernière, par un enquêteur qui se trouvait par hasard en ville ce jour-là.

M. Chrétien: Avec les instruments voulus.

M. Trudeau: Avec les instruments voulus pour détecter les dispositifs d'écoute. Il en a trouvé un qui n'aurait pu être installé que le vendredi après-midi, du moins si la chronologie des événements est exacte, après que le solliciteur général eut fait sa déclaration sur la sécurité. Tout cela semblait louche, monsieur l'Orateur, mais j'ai dit à la Chambre que j'avais seulement des soupçons. C'est à Votre Honneur de juger si ce genre de soupçons que j'ai à l'endroit du parti conservateur est différent, non pas des soupçons mais des douzaines et des centaines d'accusations directes que ce parti ne cesse de porter à la Chambre contre le gouvernement qu'il accuse d'être malhonnête, retors, de faire du camouflage et de toutes sortes d'autres choses. Laissez-moi vous lire quelques citations du député de Central Nova, monsieur l'Orateur, étant donné que c'est l'opposition qui me le demande. Je les tire de plusieurs journaux. S'il ne s'agissait que de l'un d'entre eux peut-être pourrions-nous nous demander ce que le député avait . . .

M. Baker (Grenville-Carleton): J'espère bien, monsieur l'Orateur, que le premier ministre ne va pas être autorisé à lire ces extraits tirés de la presse. Cela a été dit à la Chambre.

M. Clark: Et j'ai le hansard ici-même, monsieur.